



*EDITO*  
*DROIT DES FEMMES*

*LES EQUIPES*

### EDITO

#### Aliénor d'Aquitaine

(1122-1204)

Epouse du roi Louis VII (1120-1180), puis du roi Henri II Plantagenêt (1133-1189), Aliénor d'Aquitaine fut successivement reine des Francs pendant 14 ans et reine d'Angleterre pendant 34 ans avant de s'éteindre il y a 817 ans jour pour jour. Avec le mariage de ses filles et le parcours de ses fils Richard Cœur de Lion (1157-1199) et Jean sans Terre (1166-1216), elle a fortement influencé la politique européenne du XIIème siècle en tenant la dragée haute aux hommes de son époque. Volontaire et visionnaire elle va même jusqu'à se révolter contre son second époux ce qui lui en coûtera 15 années de captivité. Alors que l'on vient de fêter la journée internationale des Droits des femmes, ce trop bref éclairage historique sur Aliénor est pour moi une manière de rendre hommage à toutes ces femmes trop souvent restées dans l'ombre. Pour finir, je vous partage un regret et une envie, qu'il y est plus de femmes dans notre mouvement pour relever les défis de notre société !

**A quand une femme  
Présidente de la République ?**

Thierry Alquier

### Le 8 mars 2021 c'était la journée internationale des Droits des Femmes.

En 2017, Emmanuel Macron déclarait les inégalités entre les femmes et les hommes « grande cause du quinquennat ».

Pourtant un seul texte de loi, relatif aux violences au sein de la famille (loi Pradié) du 28 décembre 2019 est venu compléter les nombreuses initiatives des précédents quinquennats. Nombres de textes ayant déjà été votés, on aurait pu croire que les effets positifs et concrets seraient visibles rapidement. Force est de constater que leur mise en œuvre et leur efficacité laisse à désirer.

L'annonce d'un budget transversal de 1,1 milliard d'euros par Marlène Schiappa pour lutter contre les inégalités femmes-hommes a été accueillie avec un mélange de scepticisme et d'exaspération. Ce chiffre, extrait du Document de Politique Transversal 2020 (DPT) sur la politique de l'égalité entre les femmes et les hommes, regroupe des données disparates avec une répartition interministérielle d'autant plus complexe que les attributions ne sont pas claires et précises. Avec une dépense moyenne de 460 millions sur les trois dernières années le DPT 2020 présente un objectif de dépenses de 557 millions, on est loin du milliard!

En réalité, le Milliard annoncé par Mme Schiappa, soit un doublement inédit des dépenses, correspond au montant d'autorisation d'engagement (AE) et non à celui des crédits de paiements (CP) qui permettent réellement d'effectuer la dépense dans l'année. L'écart de 550 millions s'explique quant à lui par la hausse du budget du programme aide économique et financière au développement international (767 millions d'AE- 209 millions de CP) géré par la direction générale du Trésor pour favoriser une « diplomatie culturelle » loin de notre territoire.

On apprend aussi dans ce DPT que sont comptabilisés une partie des salaires des enseignants du 1er et second degré, soit 138 millions d'euros, sous prétexte qu'ils doivent parler d'égalité entre Femmes et Hommes à leurs élèves ...

**Alors que reste-t-il vraiment du budget alloué aux mesures luttant  
contre les inégalités entre les femmes et les hommes ?  
Plus grand-chose assurément.**

L'équipe du Groupe Thématique sur l'égalité femmes-hommes



## L'équipe Communication

Changement en perspective.

Qu'en pensez-vous ?



## L'équipe Politique

Quelle est l'origine historique de cette célébration du 8 mars ?

Les prémices de la Journée internationale des droits des femmes remontent à 1910. **Clara Zetkin, une militante socialiste et féministe allemande, est la première à avancer l'idée d'une journée consacrée aux droits des femmes** lors d'une réunion de l'Internationale Socialiste des Femmes à Copenhague. **L'obtention du droit de vote est l'une des premières revendications qui motive la naissance de cette journée**, mais la date du 8 mars n'est pas encore d'actualité. C'est quelques années plus tard, en Russie, que s'imposera cette date qui coïncide avec le début de la révolution russe en 1917. **Épuisées par la Première Guerre mondiale, de nombreuses femmes russes manifestent, dès 1913, à Petrograd pour la Journée internationale des ouvrières, elles y réclament « du pain et la paix ».**

Quant au choix de la date du 8 mars, il a, dès 1955 et pendant plus de trente ans, fait l'objet d'un mythe, largement relayé dans les médias, par plusieurs historiennes américaines ou même dans la documentation officielle de l'ONU. « *L'origine de cette journée remonte au 8 mars 1857, où à New York, pour la première fois, des femmes travailleuses, des ouvrières de l'habillement manifestèrent pour leurs revendications* » raconte ainsi le 26 février 1955 le journal France Nouvelle. Problème : aucun document historique ne fait mention de cet événement.

D'est en ouest, il faut attendre **1977 pour que l'ONU officialise la date** et appelle tous les États membres à instaurer, le 8 mars, la « Journée internationale des femmes ». En France, c'est François Mitterrand qui proclamera, en 1982, la journée des femmes.

**Cette année, le thème choisi par l'ONU est « Leadership féminin : pour un futur égalitaire dans le monde de la COVID 19 ».** Les femmes ont montré qu'elles étaient au premier plan de la lutte contre la COVID-19, en tant que travailleuses de première ligne, professionnelles de santé, scientifiques, médecins et pourvoyeuses de soins, mais elles sont pourtant payées 11% de moins que leurs homologues masculins à l'échelle mondiale. Une analyse des groupes de travail sur la COVID-19 de 87 pays a révélé que la parité entre les sexes n'avait été atteinte que pour 3,5% d'entre eux seulement.

Pourtant l'histoire a toujours démontré qu'en période de crise les femmes ont été les piliers indéfectibles de notre vivre ensemble.

Rendez-vous l'année prochaine....

## L'équipe Politique

En parallèle des groupes thématiques (GT), l'équipe politique aborde en cette année 2021 plusieurs cycles de réflexions.

Le premier vient de se terminer sur l'éthique en politique.

Très prochainement vous pourrez retrouver sur notre site le résultat de nos travaux avec notamment un vote-sondage à la mention majoritaire sur 20 propositions dont les plus plébiscitées seront mises en avant dans nos communications politiques.

Pour nous rejoindre et débattre, retrouvez-nous le lundi soir à 19h pour les GT et à 21 h pour l'équipe politique.

Politiquement vôtre !

## L'équipe Le Pouvoir, Autrement

**Des constats navrants sur l'équilibre citoyen/ élus dans la vie politique du pays**

- Un pouvoir officiel qui se donne souvent des passe-droits hors légalité
- Des organes de contrôle qui ferment souvent les yeux
- Des citoyens peu engagés dans la vie politique du pays
- Et souvent faiblement connaisseurs des mécanismes de fonctionnement

**Une mission : permettre au citoyen d'exercer tout son pouvoir**

- En exerçant une vigilance active sur l'action des élus
- En aidant les citoyens à conduire avec succès des actions d'intérêt général
- En formant/ informant les citoyens sur les mécanismes politiques de notre pays, et leurs dysfonctionnements